

Sa mortification était la garde de sa *chasteté* ; jamais on ne vit un religieux plus modeste ni plus réservé, cependant il était toujours gai et de *bonne humeur*.

Dur pour lui même, il était, comme les Saints le sont tous, plein de *charité* pour ses frères. Nos lecteurs se rappellent les attentions délicates dont il entourait les malades ; il avait, en outre, une prédilection marquée pour les bons Frères Convers ; souvent on le voyait en récréation converser gaiement avec eux et, le jour de leur patron, saint Didace, il se faisait une fête de leur offrir quelques douceurs.

Jamais il ne blessa quelqu'un par une parole acerbe, jamais il ne fut exaspéré par la *colère*. Comme Supérieur, il exprimait très librement, très franchement, et même avec force et énergie, sa pensée et sa volonté, il agissait d'après sa conscience. Il rendait, en outre, tous les services possibles et se sacrifiait, sans compter, pour les autres. Toujours accablé de *travail*, il gardait inaltérables son calme et sa belle humeur.

Son *humilité* était profonde, sans affectation : chez lui il n'y avait placé pour aucun désir d'estime ou de vanité. Il s'en allait les yeux baissés, les mains dans les manches, le cœur au ciel, ne s'inquiétant de personne, ne désirant qu'une chose : plaire à Dieu, faire son devoir, être un véritable Frère-Mineur.

Notre Vénéré et regretté Père avait les charges en horreur, parce qu'il en envisageait la responsabilité, et, s'il accepta d'être Supérieur, ce fut en vertu de la sainte obéissance. Cette épreuve était, sans doute, la plus pénible de toute sa vie, elle fut longue, car depuis sa prêtrise, il fut sans cesse dans les charges, sans un moment de répit. Il devait mourir à la peine, accablé sous le fardeau ; nous le verrons dans l'article du mois prochain.

Disons-le en terminant, sûr de n'être contredit par aucun de ceux qui l'ont connu :

« Père de la Province, il le fut par le libre choix de ses religieux, par l'autorité canonique, et plus encore, par l'affection paternelle, par l'autorité morale et l'ascendant qu'exerce la sainteté.

Modèle vivant de la Règle, il le fut—simple religieux ou Supérieur—par l'ensemble de ses vertus exceptionnelles. On peut le louer sans restriction et sans réserve. »

(à suivre)

FR. GASTON, O. F. M.,



commen
Rédempti
tife dével
saint Jea

Dans c
chrétiens
Rédempt

« La fe
l'on nomi
quefois d
que nous
notre zèle
miséricor
ceux qu'il

Mais je
Christ, pa
lement ce
de toutes

Il serai
Tiers-Ord
de plusieu

Consé
novembre,
Latere du
sur le mon
baye de Sa
poursuivre
dictine. S.
et abbés l